

DÉCISION DU MAIRE
N° 2024/029

**MARCHÉ DE TRAVAUX - OPTIMISATION DU SYSTEME D'ALIMENTATION ET DE
DISTRIBUTION ENTRE LES RESERVOIRS DES DIORS, DE LA VACHERIE (400 M³) ET
SUPPRESSION DE LA VACHERIE (150 M³)**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE THÔNES,

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son alinéa 4 ;

VU la délibération du Conseil Municipal n° 2020/094 alinéa n° 4 du 23 juillet donnant délégation de pouvoir au Maire pour prendre les décisions en vertu de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la consultation passée selon la procédure adaptée et la publication du marché sur la plateforme AWS le 11 janvier 2024 relative au lot 1 : travaux d'optimisation du système d'alimentation et de distribution entre les réservoirs des Diors, de la Vacherie (400 m³) et au lot 2 : suppression de la Vacherie (150 m³) ;

Considérant 4 offres reçues dans le cadre de la consultation, pour les deux lots ;

Considérant l'analyse des offres effectuées par le Maître d'œuvre, le cabinet HYDRETTUES ;

Considérant l'avis de la commission MAPA en date du 21 mars 2024 ;

Sur proposition de Mme la Directrice Générale des Services ;

D É C I D E

ARTICLE 1 : **DE SIGNER** le marché de travaux – lot n°1 - avec l'entreprise LATHUILLE Frères domiciliée 399, route de Thônes 74450 SAINT-JEAN-DE-SIX pour un montant de 107 948,30 € HT
et le marché de travaux - lot 2 - avec l'entreprise BESSON domiciliée ZA les Iles 74 270 MARLIOZ pour un montant de 16 903.00 € HT.

ARTICLE 2 : Les crédits sont inscrits au budget annexe Eau potable exercice 2024.

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal après compte-rendu à l'organe délibérant et dont un extrait sera publié sur le site Internet de la Mairie.

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉCISION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 12 AVR. 2024
ET PUBLICATION LE 12 AVR. 2024

THÔNES, le 11 avril 2024.

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

